

« L'ALLIANCE »
de la société civile pour l'environnement

Compte rendu
Comité de pilotage – 20 octobre 2005
Domaine de Longchamp, Paris

Sommaire :

A.	Ouverture.....	2
B.	Compte rendu des travaux de la cellule d'organisation	3
C.	Réactions à la présentation	9
D.	Restitution des ateliers	11
E.	Conclusion	18

A. Ouverture

Thierry Thouvenot (WWF-France)

Le domaine de Longchamp accueille une nouvelle fois les participants à cette initiative d'Alliance. Pour ceux qui n'étaient pas là la dernière fois, sachez que ce parc, qui appartient à la Mairie de Paris, est une zone protégée destinée à accueillir une réserve naturelle, en bordure de la capitale. Yann Arthus-Bertrand y est installé depuis plusieurs mois et le WWF-France est en train de terminer les travaux pour y transférer son siège. Nous avons pour mission de faire de cet endroit, et plus particulièrement du bâtiment où nous nous trouvons, un lieu exemplaire de réhabilitation et de fonctionnement écologique, qui accueillera des groupes pour des visites pédagogiques.

Le précédent comité de pilotage, qui s'est tenu le 6 septembre 2005, a été une réunion fondatrice de ce que nous désignons, toujours provisoirement, sous le nom d'Alliance. Lors de cette première rencontre, nous avons pu échanger ensemble sur le « pourquoi » de cette Alliance, ce qui a généré un grand enthousiasme mais aussi un ensemble de questions. Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la 2^e fois, dans le but de définir ensemble « vers quoi » nous souhaitons aller.

Entre temps, nous avons formé un plus petit comité qui s'est réuni deux fois pour mettre en place l'organisation. Dans le cadre de cette cellule d'organisation réduite, nous avons pu aller plus en détail sur différentes questions qui s'étaient posées le 6 septembre. C'est le fruit de ce travail que nous souhaitons aussi vous présenter aujourd'hui, afin que nous puissions en discuter tous ensemble et entériner les propositions qui seront retenues. Nous souhaitons également avancer avec vous sur le projet de création de site Internet, sur lequel nous avons déjà commencé à nous pencher.

La rencontre d'aujourd'hui est donc à nouveau une phase de créativité et d'échange d'idées. C'est le lieu et le moment pour faire des propositions.

D'autre part, je souhaite vous dire qu'en plus des personnes présentes dans la salle et de celles qui ne vont pas tarder à nous rejoindre, un certain nombre d'organisations ont fait savoir qu'elles ne pouvaient pas être là aujourd'hui, mais qu'elles soutenaient, ou continuaient à soutenir, cette initiative, telles que : la LPO, Terre et Humanisme, les Amis du Vent, ARTAC, la Ligue contre le cancer, la CGT...

Nous allons maintenant faire un tour de table des participants et je demande à chacun de bien vouloir dire son nom et présenter brièvement son organisation.

B. Compte rendu des travaux de la cellule d'organisation

Jean-François Maréchal (modérateur / Tchendukua) et interventions des animateurs des ateliers à suivre.

Nous allons maintenant vous présenter les travaux de la cellule d'organisation. Le fait que cette cellule se soit réunie plusieurs fois depuis le 6 septembre et que vous soyez à nouveau rassemblés en Comité de pilotage, témoigne de l'engagement des uns et des autres dans un processus, et surtout de la continuité de cet engagement depuis le 6 septembre.

A la suite de cette présentation, vous pourrez réagir sur les différentes propositions. Ensuite nous nous répartirons en ateliers de travail, à l'issue desquels nous aurons à nouveau un temps pour partager ensemble nos idées.

I. Que veut-on faire ensemble ?

Vous avez peut-être remarqué que le langage employé depuis le début de cette initiative est le langage de l'action : c'est clairement l'orientation de cette Alliance.

L'Alliance doit nous permettre de :

- Augmenter l'efficacité des acteurs de la société civile impliqués dans l'environnement en France. Nous sommes tous d'accord pour dire que nos actions :
 - sont fondées
 - sont pertinentes
 - comportent un intérêt pour la collectivité
 - sont courageuses, car elles sont en rupture avec la pensée dominante
 - n'ont pas assez d'impact.
- Changer de braquet, c'est-à-dire aller :
 - plus vite,
 - plus fort,
 - plus loin.
- Peser plus lourd sur les différents aspects : juridique, politique...
- Faire que nos valeurs soient rapidement mises en application. Nous en avons assez que nos préoccupations ne soient pas entendues, que nos propositions ne soient pas reprises.
- Gagner.
- Nous focaliser sur l'action : l'Alliance n'a pas vocation à être un lieu de parlote...
- Viser des résultats concrets.

II. Comment ?

1. L'Alliance doit avoir une expression commune face aux enjeux. Mais attention : expression commune n'équivaut pas à pensée unique ! Au contraire, nous pensons qu'il est important de respecter la diversité existante au sein de l'Alliance.
2. Nous souhaitons montrer que l'Alliance propose un changement de paradigme (changer son regard et son système de croyance sur un certain nombre de sujets tels que l'alimentation, l'agriculture, la production, le coût des produits...) et des actions pour faire vivre les nouveaux paradigmes.
3. Travailler de manière concomitante sur deux plans :
 - la réflexion sur le paradigme, la re-conceptualisation,
 - l'action : les projets, les combats emblématiques...Il faut que les deux plans soient présents, nous ne souhaitons pas avoir à choisir entre l'un ou l'autre.

III. Définir les rôles du comité de pilotage et de la cellule

LA CELLULE

Sa composition :

- 4 organisations volontaires (le 6 septembre : FNE, FNH, Greenpeace et WWF, rejointes par les Amis du vent, Bio 2007 et Adome).
- Ces organisations pourraient avoir, par exemple, un mandat de 6 mois.

Son rôle :

- Invite les participants au comité de pilotage. Les organisations invitées doivent répondre à des critères :
 - Avoir une mission de protection de l'environnement
 - Opérer en France
 - Représenter une communauté (en opposition à des experts)
 - Ne pas être alignées politiquement
 - Etre à but non lucratif
 - Ne pas être publiques, mais émaner de la société civile.
- Etabli des propositions pour le Comité de pilotage
- Anime le site Internet
- Diffuse les comptes-rendus.

COMITE DE PILOTAGE

Son rôle :

- Définit les orientations de l'Alliance,
- Valide les propositions de la cellule,
- Communique les décisions de l'Alliance dans ses réseaux.

Sa composition : évolutive.

Ses rencontres :

- Fréquence : à définir (trimestrielle ?)
- Format : à définir, en tenant compte des souhaits déjà exprimés (disposer de temps pour se rencontrer, pour être dans une démarche créative, partager des moments orienté sur l'art ou la culture...)

IV. Communication

(Jean-Pierre Le Danff - Fondation Nicolas Hulot, animateur de l'atelier sur le même sujet)

La communication est une question importante pour le développement du projet. Nous devons trouver la bonne communication si nous souhaitons changer de paradigme...

Nous devons donc travailler à élaborer une stratégie de communication pour l'Alliance, mais nous ne pouvons pas vraiment commencer à travailler dessus tant que nous n'avons pas défini les objectifs de l'Alliance. Nous proposons donc qu'il n'y ait pas de communication vers l'extérieur tant que l'Alliance n'est pas vraiment créée.

Au cœur de cette stratégie, il y a plusieurs éléments importants :

- Nous devons définir une plateforme d'intention commune. Celle-ci découlera de notre vision de l'Alliance. Cette vision pourra faire l'objet d'une ou plusieurs séances de travail.
- Nous devons réfléchir à la façon dont nous allons nous servir de l'évènement pour communiquer.
- Il faut aussi que nous trouvions un nom. Pour l'instant, nous avons utilisé « Alliance », ça pourrait aussi être « alliance pour l'environnement » mais ça pourrait être un autre nom.

(Réactions des participants :

- APE (pour Alliance pour l'environnement) est un des sigles les plus référencés sur Google, difficile de trouver un nom de domaine.
- Alliance d'ailleurs est un nom déjà très utilisé dans toutes sortes de secteurs.
- Cependant, même s'il y a plusieurs Alliances, il peut aussi « n'en rester qu'une », c'est-à-dire que la nôtre peut s'imposer comme « L'Alliance ».)

Mais avant de travailler à toutes ces questions, il est nécessaire de répondre à une première question : Qu'est-ce que communiquer ?

V. Juridique

Réflexions de la cellule :

- Pas de structure juridique pour l'Alliance, pour l'instant ;
- Modalités d'actions en commun à définir.

Sur ce dernier point, je vais passer la parole à Séverine, qui est juriste et va nous faire part de son expérience dans des actions de ce type.

(Séverine Millet - Objectif bio 2007, animatrice de l'atelier sur le même sujet)

Je suis là car je souhaite partager avec vous mon expérience dans le cadre d'une action menée contre l'UIPP (Union industrielle pour la protection des plantes), suite à la publicité qu'ils avaient diffusée dans la presse vantant les pesticides comme bons pour la

santé et l'environnement. Nous avons mené une action en référé, pour obtenir la suspension de la publicité mais ça n'a pas marché, entre autres pour les raisons suivantes :

- difficultés de coordination (parce que nous n'avons pas été capables de bien nous coordonner entre nous et parce que nous n'avons pas défini d'objectif commun).
- nous n'avons pas su mettre en commun les fonds documentaires, or c'est très important dans le cadre des actions juridiques car c'est un combat d'experts.
- nous n'avons pas réussi à coordonner nos spécificités.

La question est donc : comment devons-nous et pouvons-nous nous organiser pour être efficaces du point de vue judiciaire, sachant que l'Alliance n'a pas vocation à créer une structure juridique ad hoc, mais à être un lieu de convergence pour l'ensemble de ses membres ?

VI. Comment interpeller ensemble les politiques ?

Quatre axes d'action :

- Intervenir en amont, avec les partis, pour préparer 2007,
- Solliciter des fenêtres d'expression dans les campagnes,
- Publier une analyse critique des programmes,
- Demander une commission de veille indépendante.

(Pascal Husting, Greenpeace France, animateur de l'atelier sur le même sujet)

Nous avons établi un double constat :

- Côté politique : Les politiques ne se sentent pas contraints d'agir, ils communiquent (ex : discours de Sarkozy le 19 octobre dernier). Cela signifie que pour l'instant, nous ne pesons pas dans le débat politique, nos thèmes ne sont pas repris.
- Côté ONG : Nous n'arrivons pas à mettre en œuvre nos préconisations. Ils assimilent nos messages à des messages de peur (ex : le livre de Jospin).

Il faut donc que nous réfléchissions à notre mode d'interpellation des politiques.

Nous devons converger tous ensemble vers l'expression commune d'une solution, tout en tenant compte du calendrier (échéances électorales de 2007) et du fait qu'il y a urgence.

Nous devons donc nous mettre d'accord sur le mandat et la méthodologie de travail de l'Alliance.

VII. Thèmes prioritaires

La cellule a identifié plusieurs thèmes qu'elle propose de retenir comme thématiques prioritaires pour l'Alliance. Bien entendu, vous êtes libres d'en proposer d'autres.

1. Les incinérateurs (Daniel Richard WWF-France) :

Les incinérateurs nous semblent importants pour plusieurs raisons :

- ils sont symboliques du niveau de toxicité général qui nous entoure.
- Leurs effets nocifs sont très largement avérés sur les populations avoisinantes, pourtant les politiques continuent à s'en désintéresser.
- Nous sommes au cœur du débat concernant REACH.

- Les incinérateurs touchent à tous les domaines (eau, air, consommation...)
 - Ils utilisent le feu, encore symboliquement associé à tort dans nos esprits à la purification...
2. L'alimentation (focus sur la restauration collective, comment développer le bio en France ?... Les OGM, par le biais de l'actualité, peuvent offrir des opportunités de communication).
 3. Le climat (groupes locaux d'alerte, expression nationale...).
 4. L'emploi et l'environnement.

Cela dit, nous pouvons aussi questionner la pertinence de définir ainsi une liste de thématiques, car nous pouvons aussi laisser venir....

Réactions des participants :

Alain Duez (Âge de faire)

Je pense que le choix des thèmes doit être déterminé parmi ceux qui sont les plus présents pour l'opinion publique.

Daniel Richard

Je crois que le terme de « thème » n'est pas le plus approprié : nous devrions parler « d'actions ».

Pascal Husting

Le plus important, c'est que nous puissions gagner sur ces domaines là.

Stéphane Kerckhove (Agir pour l'environnement)

Parmi les thèmes que vous avez cités, certains sont des causes, d'autres sont des conséquences, certains sont des mots positifs (climat, alimentation, emploi), d'autres sont négatifs (incinérateurs).

Jean-François Maréchal

Nous devrions peut-être sortir de l'appellation « thème ».

VIII. Les moyens : financements et temps

1. Contribution des membres de l'Alliance : nous proposons qu'il n'y ait pas de cotisation à l'Alliance, mais que chaque organisation affecte librement une partie de ses ressources aux priorités déterminées par l'Alliance (c'est-à-dire que chaque organisation mène des actions qui correspondent à la fois à ses propres objectifs et aux priorités de l'Alliance).
2. Projet « Club Terre » : Eric Julien (Tchendukua) vous expliquera, dans l'atelier qui va suivre, le fonctionnement d'un système que nous pourrions mettre en place pour récolter des fonds. Il permettrait aux citoyens qui sont sensibilisés à ces problématiques mais qui n'ont pas la possibilité de militer activement, de participer à la démarche, entre autres en finançant les actions.

IX. Evènement

Nous avons initialement proposé une rencontre évènement en Arles au printemps 2006. Faut-il le faire ? Quels seraient nos objectifs et pourquoi ?

La réponse de la cellule d'organisation est qu'il faut maintenir cette rencontre, pour les raisons suivantes :

- Fonder l'Alliance sur un évènement physique et symbolique ;
- Communiquer sur l'évènement pour médiatiser l'Alliance ;
- Permettre l'appropriation et l'approfondissement des contenus ;
- Avoir une plateforme pour interpeller les politiques ;
- En faire un lieu de rencontre et de vie, entre nous tous.

Si nous décidons d'y aller, il faut répondre à plusieurs questions :

- Qui seront les participants (quelle est la cible, en langage de comm...) ?
- Quel sera son format ?
- Quelle sera la période ?
- Quel sera le lieu ?

Un atelier est prévu sur ce thème dans la suite de l'après-midi et sera animé par Thierry Thouvenot.

Réactions des participants :

Thierry Thouvenot

Je pense que la définition des objectifs de l'Alliance déterminera l'évènement, en particulier son format. Cette définition claire des objectifs est un préalable nécessaire au lancement de l'évènement.

Philippe Debrosses (Objectif Bio 2007)

Nous avons l'exemple de la « Marche bleue » qui a rassemblé 1 million de personnes au total sur tout le territoire français, en organisant des manifestations simultanées.

X. Notre site Internet

(Michel Giran, Adome, animateur de l'atelier sur le même sujet)

Avant toute chose, je voudrais faire tomber une idée reçue : contrairement à ce que l'on croit, aujourd'hui ce sont les outils qui s'adaptent à la méthode de travail, aux objectifs, à la vision, et non l'inverse. Grâce au Wiki, on peut élaborer ce que l'on souhaite.

Le Wiki offre beaucoup d'avantages :

- la possibilité de tous collaborer sur un texte et de l'amender,
- la possibilité d'avoir accès à l'historique, donc de revenir sur les versions intermédiaires, ce qui permet de suivre la démarche qui a mené à la version finale,
- l'accès ouvert à tous, grâce à un mot de passe qui permet de multiplier les contributions au site.

Après enquête, le nom de domaine www.lalliance.info est libre. Mais le choix d'un nom de domaine .info ne semble pas le plus judicieux, car il est encore très peu connu du grand public.

Nous aborderons tous ces thèmes dans l'atelier qui va suivre et au cours duquel je me propose de vous expliquer plus précisément comment fonctionne cette technologie et ce qu'elle permet de faire.

C. Réactions à la présentation

Christine Gilloire (France Nature Environnement)

Je voudrais vous alerter sur la question du vocabulaire : à mon sens, vous utilisez des mots trop compliqués, comme paradigme, qui ne sont pas adaptés aux associations de base. Par ailleurs, il est important que nous n'utilisions pas la langue de bois, à l'instar des politiques.

Concernant le document transmis par Jean-Pierre Le Danff (Fondation Nicolas Hulot), je souhaiterais vous alerter sur les différences culturelles importantes qui existent d'un pays à l'autre. Vous vous appuyez sur des exemples pris aux USA, mais il y a une grande différence entre les USA et l'Europe. Il faut se méfier des mots qu'on manipule.

D'autre part, je suis surprise par les thèmes que vous avez mentionné : la question des incinérateurs me paraît très particulière. Je pense qu'elle devrait être abordée sous l'angle des déchets.

Concernant le site web, j'aimerais bien savoir qui va être autorisé à accéder au site et à mettre en ligne du contenu et en particulier, qui va délivrer ces autorisations. (Réponse de Michel Giran : le site sera accessible aux membres de l'Alliance).

Pascal Lacombe (Paroles de nature)

Il me semble compliqué de mener simultanément plusieurs ateliers, alors que les décisions de l'atelier communication découleront des décisions de l'atelier politique.

Chantal Jacoviti (Confédération paysanne)

Oui, il faudrait effectivement qu'il y ait une cohérence entre les ateliers. Peut-être devrions-nous commencer d'abord par travailler sur les thèmes ?

Jean-Claude Diebolt (Réseau Cheminements)

Je souhaiterais proposer un autre atelier, sur l'élargissement aux autres acteurs, en interne ou en externe. Nous pourrions travailler sur ce que serait la prospection vers d'autres partenaires, car il en existe énormément.

Michel Giran

Malheureusement, il n'est pas possible d'être dans tous les ateliers à la fois. Mais en revanche, avec le wiki, nous pouvons participer et intervenir sur tous les comptes rendus !

Stéphane Kerckhove

Attention à vouloir trop en faire en même temps. A mon avis, nous ne pouvons pas travailler tout de suite sur le nom. La logique serait de répondre aux questions dans cet ordre :

- quels objectifs ?
- quels thèmes ?
- quelles actions ?
- quelle communication ?

Jean-François Maréchal

Nous devons faire face à une double difficulté :

- Nous avançons en ayant passé encore peu de temps ensemble, donc il n'est pas évident d'être nombreux à travailler en même temps.
- Certaines personnes présentes ont assisté à la rencontre du 6 septembre, d'autres non. Or, il est impossible de transmettre à ceux qui étaient absents l'intégralité de ce qui s'est dit et partagé lors de la réunion précédente. Ceux qui arrivent doivent donc faire l'effort d'accepter de ne pas tout recommencer.

L'Alliance est orientée vers l'action. Elle ne se définit pas par un dogme établissant son contenu. Cependant, elle doit être capable de coller à l'actualité et de faire converger les ressources et les forces disponibles pour augmenter l'efficacité de son action.

On peut entrer dans toute sorte de logiques différentes pour déterminer le « comment faire ». Mais c'est la façon dont nous allons prendre la décision qui est la plus importante, plus importante que le contenu de la décision. Appliqué à la communication, cela signifie que la question « comment on communique ? » est plus importante que « sur quoi on communique ? ».

Au sein de l'Alliance, une personne = une personne. Les membres de la cellule d'organisation de l'Alliance ne sont pas la Direction de l'Alliance et ne prétendent pas avoir la vérité. Toutes les propositions sont possibles, personne ne donne de leçon. On ne cherche pas à faire valoir son opinion par la force de l'affirmation : il s'agit de tisser des accords entre nous afin de parvenir à représenter le point de vue du groupe. C'est l'intelligence collective, en opposition à l'intelligence d'une seule personne.

Nous cherchons donc ce qui va caractériser la communication de l'Alliance ou comment va être sa façon d'interpeller les politiques, indépendamment des sujets traités. Et comme vous l'avez fait remarquer, les mots, le champ sémantique peuvent être une des clefs. Mais ce qui est formulé aujourd'hui, c'est l'expression et les mots des 50 personnes qui étaient réunies le 6 septembre. Ce n'est donc pas le lieu d'émettre une critique sur une Direction, car la critique s'adresse en fait aux 50 personnes, donc à soi-même.

D. Restitution des ateliers

Premier atelier : Interpeller les politiques

Rapporteur : Catherine Bourgain (Fondation Sciences Citoyennes)

1. Echéances 2007-2008
Importante réflexion au niveau national et local
2. Veiller en permanence à la compréhension de la dimension centrale socio-économique des questions environnementales par les politiques.
3. Avoir une double stratégie d'interpellation et de bilan : faire un va-et-vient permanent entre l'interpellation des politiques, leurs engagements et le bilan de leurs actions :
 - Poser des questions,
 - Donner des pistes de solutions,
 - Mettre en place un observatoire pour avoir des résultats chiffrés des actions mises en place par les politiques.
4. Evènement :
 - Il doit être de grande ampleur, afin que ce soit les têtes de partis qui viennent y assister et pas les 2^e couteaux.
 - Nous devons être vigilants à ne pas leur offrir de plan de communication.
5. Le choix des thèmes doit être lié à ces enjeux. Nous pouvons répartir les thèmes en trois catégories :
 - Thèmes sur lesquels nous sommes tous d'accord, par exemple : les 20 % d'énergie renouvelable, sur lesquels il y a un consensus, au-delà des divergences sur le nucléaire, etc.
 - Thèmes sur lesquels nous sommes moins d'accord entre nous mais sur lesquels il est possible de trouver un consensus.
 - Thèmes sur lesquels nous pouvons agir.
6. Toujours penser à l'échelon européen, à deux niveaux :
 - La déclinaison des politiques européennes en France,
 - Les enjeux électoraux au niveau européen.

Deuxième atelier : Comment interpeller ensemble la justice ?

Compte rendu réalisé par Séverine Millet

Principe : mettre en place un système permettant que, pour toute action juridique et judiciaire de l'Alliance, chaque ONG conserve sa spécificité en apportant son propre savoir-faire. Ainsi, l'Alliance ne devient pas une super-structure, mais :

- Un moyen de s'organiser de manière souple et coordonnée pour être plus réactifs ;
- Un outil de mise en commun des compétences, connaissances et moyens ;
- Un contrepois au pouvoir législatif et judiciaire ;
- Un moyen de déposer des plaintes communes ciblées contre certaines infractions selon une stratégie juridique, politique et médiatique bien définie ;

- Un porte-parole de la société civile lors de la rédaction des lois.

Discussion :

1 – Organisation d'une rencontre entre les juristes des ONG membres

Il faudrait réunir les juristes et personnes en charge des questions juridiques dans les ONG pour réfléchir :

- A la mission et à la stratégie judiciaire de l'Alliance, ainsi qu'au type d'actions qu'elle pourrait mener ;
- Aux compétences et capacités humaines, financières, techniques, documentaires, matérielles et autres nécessaires à cette mission de l'Alliance.

2 – Proposition d'actions que pourrait mener l'Alliance

L'Alliance pourrait agir dans différents cas :

- L'action peut être déterminée par l'Alliance pour mettre en œuvre sa stratégie globale par exemple, faire évoluer le droit et le système judiciaire en matière environnementale.
- L'action peut être déterminée par un événement : par exemple,
 - Rédaction d'une nouvelle loi défavorable,
 - Infraction au droit de l'environnement,
 - Catastrophe écologique,
 - Décision judiciaire défavorable...

Exemples d'actions :

- Agir pour la détermination d'un juge de l'environnement unique afin de mettre fin à l'éclatement de la matière entre droit privé et droit public. On pourrait déjà agir pour obtenir la formation des juges.
- Agir pour que le problème de l'assurance des risques environnementaux soit réglé, car les assureurs se retirent peu à peu des activités les plus dangereuses (OGM) et notre système d'assurance en matière environnemental reporte les coûts sur la société civile.
- Veiller à ce que toute nouvelle loi respecte la Charte de l'environnement (Veille juridique). Faire un guide d'usage de la Charte à destination des associations.
- Agir pour que le Bureau de vérification de la Publicité adopte une éthique sans faille pour la protection de l'environnement et de la santé.
- Agir auprès du ministère de la Justice pour obtenir le droit d'être jugé et pour que les plaintes soient instruites.
- Faire du lobbying juridique, par exemple pour faire adopter une loi sur les actions collectives en justice.
- L'Europe : quel rôle pour l'Alliance ? Le projet de mettre en place une juridiction internationale pour l'environnement est étudiée actuellement à différents endroits dans le monde. L'Alliance pourrait prendre part aux travaux de réflexion afin que cette juridiction réponde aux attentes des ONG et qu'elles aient une place prépondérante dans son fonctionnement.

3 – Proposition de méthodologie d'action

Cette proposition de méthode d'action tend à instaurer souplesse, réactivité et investissement des ONG.

Alerte de l'Alliance par les ONG membres :

- Une ONG détermine un événement juridique ou judiciaire susceptible d'avoir un impact national de par sa nature, les personnes impliquées, ses conséquences...

Analyse du cas par l'Alliance :

- L'ONG fait remonter cette information à la cellule d'organisation de l'Alliance ;

- Les personnes compétentes de l'Alliance (juristes, experts et autres) sont sollicitées pour faire une pré-analyse du cas avec l'ONG :
 - Ce cas entre-t-il dans la stratégie globale de l'Alliance ?
 - Etude de la gravité du cas : détermination des impacts écologiques et sur la santé ;
 - Etude de l'intérêt de mettre cette affaire en lumière au niveau juridique, médiatique, politique, national, international...

Diffusion de l'information aux autres membres de l'Alliance qui donne un avis commun après analyse du cas par l'ensemble des ONG membres de l'Alliance.

Détermination pour cette action :

- De l'ONG pilote ;
- Des objectifs juridiques, médiatiques, politiques et autres recherchés ;
- Des moyens à mettre en œuvre ;
- Du rôle de chaque ONG dans cette action en fonction de sa finalité, de ses compétences, méthodes et moyens humains, financiers et autres.
- Exemples : action politique, judiciaire, médiatique, mise à disposition d'un réseau d'experts, de journalistes ou autres, documentation, enquêtes sur le terrain, information de la population et des collectivités locales...
- D'une méthodologie d'intervention commune.

Rôle de la cellule permanente de l'Alliance.

La cellule d'organisation de l'Alliance :

- Offre une aide logistique et méthodologique ;
- Assure le contrôle de la cohérence de l'action par rapport aux objectifs fixés par l'Alliance ;
- Assure la médiation en cas de conflits entre ONG.

Pour faciliter le travail de l'ONG pilote et de l'Alliance, chaque ONG désigne en son sein une personne relais.

4 – ONG "cobayes"

Quand l'Alliance aura déterminé la méthode d'action et le type d'actions à mener, les ONG pourraient faire remonter des sujets afin de tester le système.

Troisième atelier : Comment communiquer ?

Rapporteur : Alain Duez

Le projet de l'Alliance est d'offrir une autre vision de la société. Nous nous sommes donc laissés porter par le rêve, la vision du futur...

Pour exprimer cette vision, nous pouvons utiliser plusieurs outils :

- Mise en place d'un évènement majeur qui serait médiatisé à l'occasion du lancement de l'Alliance.
- Faire un film qui illustre notre vision du futur
- Autres supports...

L'objectif est de porter à la connaissance du plus grand nombre notre projet.

Notre vision pourrait être par exemple celle de la France dans 10 ans débarrassée des OGM. Le calendrier est celui des échéances électorales, donc il faut démarrer au printemps 2006.

En complément, compte rendu transmis par Alain Duez

Première question : communiquer avec qui ?

Au sein des associations et entre associations : il conviendra que chacun accepte de s'effacer derrière un logo commun, sans perdre sa spécificité. L'Alliance présentée comme un outil efficace pourrait redonner envie aux militants de participer à un projet ambitieux.

C'est principalement vers l'opinion publique que s'est porté notre réflexion, l'Alliance pouvant apparaître là aussi comme une espérance face aux problèmes posés.

Pour être entendu et accepté, le message devra être porteur d'une vision d'avenir idéalisée (rêve) et crédible (réaliste). S'en suivrait un ou des projets, et des objectifs. A titre d'exemple, le projet Objectif Bio 2007, conçu pour informer, avant les prochaines élections, élus et populations sur le fait qu'une agriculture biologique généralisée est possible dans un délai assez court, s'inscrit bien dans cette stratégie. Le retour des hirondelles, des saumons, de l'eau pure... dans un contexte de "société cancérigène", a toutes les chances de faire rêver.

Les moyens :

1. création d'un évènement fort pour le lancement du projet,
2. possibilité de réaliser un film et sa diffusion large (Internet, DVD...),
3. Portage par des personnalités très connues,
4. Tous autres moyens médiatiques dont la TV, la presse, les tracts, etc.

Le délai : printemps 2007 ?

Commentaires :

Philippe Debrosses

J'aimerais porter à votre connaissance les résultats d'une étude prospective réalisée sur l'évolution de l'agriculture : selon cette étude, le type d'agriculture le plus plausible à échéance de 2015 sera l'AHPE (agriculture à haute performance environnementale), qui permettra le retour à la terre d'1 million d'agriculteurs et couvrira une large partie du territoire national.

Jean-Pierre Le Danff

Pourquoi souhaitons-nous communiquer ? Pour mobiliser les gens autour du changement. Nous devons donc proposer notre vision d'une autre société. Cela reste à décliner en un projet plus concret.

Jean-François Maréchal

Je vous propose de travailler en groupe sur la vision. Je vous proposerai rapidement des dates, afin que ceux qui souhaitent participer puisse me faire savoir laquelle leur convient le mieux.

Quatrième atelier : Quel évènement ?

Rapporteur : Thierry Thouvenot

Au préalable, je souhaiterais vous faire part d'un constat que des participants ont fait dans mon groupe, qui ne retrouvent pas cette fois-ci tout à fait le même enthousiasme ou la même énergie que lors de la dernière réunion.

- Nous sommes trop pressés, focalisés sur le résultat, sur l'efficacité... ce n'est pas favorable à notre créativité, à ce que Mohammed Taleb nommait le 6 septembre « la fertilité ».

- Le format de cette rencontre (demi-journée) est source de stress, contrairement à la réunion du 6 septembre (une journée complète), qui nous laissait plus de temps pour travailler et nous rencontrer.

Par ailleurs, comment faire pour intégrer les nouveaux participants ? En préalable à l'organisation, il faut que nous établissions une dynamique de groupe positive permettant d'intégrer harmonieusement les nouveaux.

Quels enseignements devons-nous en tirer, pour rebondir au mieux en vue du prochain Comité de pilotage ?

Concernant l'événement, nous nous sommes dit que nous pouvions penser non seulement à un événement, mais aussi à plusieurs événements, étant donné l'importance des initiatives en région.

- Un événement fondateur de l'Alliance, festif et médiatisé, avec pour objectif de toucher les militants.
- Des événements régionaux, qui suivraient cet événement fondateur et pourraient aussi mettre un coup de projecteur sur les événements locaux, avec pour objectif d'élargir à un nouveau public.

En complément, compte rendu transmis par Thierry Thouvenot

Concernant l'événement fondateur, ses objectifs sont les suivants :

- il doit marquer la fondation de l'Alliance d'une façon symbolique forte
- il doit permettre de médiatiser l'Alliance
- il doit permettre de mobiliser les militants et les associations

Sur la base de ces objectifs, l'événement pourrait prendre la forme suivante :

- dans un lieu symbolique fort et central (pour faciliter l'accès des associations et des journalistes), qui soit réaliste par rapport aux moyens et à la maturité de l'Alliance : un théâtre parisien, par exemple
- présentation par les leaders associatifs et des personnalités médiatiques de la vision de l'Alliance (sous forme d'un Manifeste) et de son programme d'action
- La première action présentée à l'occasion de cet événement serait l'interpellation des politiques pour 2007
- D'autres actions pourront être annoncées en complément de cette première action
- Ces déclarations seront discutées avec les participants au cours de débats et d'ateliers
- Durée : une journée, + soirée festive
- Date : mars ou début avril 2007

Présentation d'une étude réalisée sur l'agriculture du Limousin, par Emmanuel Bailly :

« Vers une démarche écorégionale : le concept de l'écorégion ou comment restaurer le système immunitaire des régions ». (en ligne sur : <http://www.notre-planete.info/ecologie/devdurable/ecoregion2005.pdf>)

Cette étude constitue une base pour élaborer la réorganisation des territoires en fonction des risques climatiques, agricoles, économiques (transversalité). Ça permet de savoir où on va donner du sens. La démarche repose sur le principe qu'à partir de l'étude, chaque ONG choisit un bout et construit autour.

Pascal Husting

Personnellement je trouve le travail de groupe très dynamique car nous avons travaillé sur des choses concrètes. Il y a beaucoup d'énergie.

Cinquième atelier : Les moyens (temps et financements)

Rapporteur : Eric Julien

Présentation du « Club Terre, agir ensemble »

Eléments de départ du système :

- La demande : les gens sensibilisés à ces questions environnementales n'ont pas toujours la possibilité de s'engager parce qu'ils n'ont pas le temps ou qu'ils ne savent pas comment faire.
- Ils recherchent d'autres formes pour agir.
- Ils sont conscients de l'éloignement et de la responsabilisation des politiques.
- Ils sont en demande d'échange.

Le système que je vais vous présenter peut répondre à leurs attentes. Ses caractéristiques :

- Il est simple.
- C'est un bras de levier pour aller plus loin.
- Il s'inscrit dans une logique systémique, donc énergétique.

Certains de ses composants sont connus : en effet, il en existe des bouts, mais pas le système tout entier...

Etape 1 :

Pour trouver des fonds, nous allons nous adresser à ceux qui en ont : les entreprises. Or les entreprises ont un problème : elles vendent toutes les mêmes produits. Pour se différencier, elles travaillent sur le prix et le service, mais il y aurait un troisième champ sur lequel elles pourraient faire la différence et qu'elles n'arrivent pas à investir : c'est celui du sens. Nous allons donc partir du principe qu'une petite dizaine d'entreprises participe au système, car cela apporte le sens qui manque à leur action.

Etape 2 :

En association avec une banque (genre Crédit Coopératif, qui est d'accord), nous mettons en place une carte de crédit destinée aux particuliers qui, à chaque fois qu'ils effectuent un paiement, prélève une somme forfaitaire (non proportionnelle). Cette somme forfaitaire vient constituer un fond qui est à disposition de l'Alliance.

Etape 3 :

Lorsque le porteur de carte fait des achats avec celle-ci chez une des entreprises partenaires, elle double la mise, c'est-à-dire qu'elle reverse 100% du prélèvement initial au même fond destiné à l'Alliance : pour elle, c'est un argument marketing supplémentaire contre un très petit coût.

Etape 4 :

Les ONG membres de l'Alliance soumettent des propositions de projets à l'Alliance.

Etape 5 :

A l'occasion d'un évènement annuel ou semestriel, tous les porteurs de carte sont invités à se rencontrer et à décider des projets auxquels les fonds seront attribués, parmi les projets soumis par les ONG. Ce mode de sélection a de multiples vertus :

- Il rend le pouvoir au gens de décider vraiment à quoi sont attribués les fonds
- Il offre une grande transparence financière
- Il permet de communiquer sur le système en médiatisant l'évènement.

Etape 6 :

Si l'initiative marche et rassemble un nombre important de porteur de cartes, le poids de ses membres permet de revenir vers les entreprises et de faire pression pour changer leurs pratiques (labellisation des produits, RSE, commerce équitable...)

Questions sur la présentation du Club Terre

1. Quels critères pour sélectionner les entreprises ?
2. Quelle banque ?
3. Quelle légitimité pour un collectif de citoyens qui exclut de fait tous ceux qui n'ont pas les moyens de participer ?
4. Pourquoi ne pas remplacer plutôt les entreprises par l'Etat ?
5. C'est un système qui invite à consommer alors que nous savons que nous devons réduire la consommation.
6. Il faudrait regarder comment fonctionnent les autres systèmes (ou parties du système).

Eric Julien

Réponses à la question 1 : Le choix des entreprises n'est pas si fondamental puisqu'à terme, le système doit permettre de faire pression sur les entreprises partenaires pour les faire évoluer dans leurs pratiques.

Réponse à la question 3 : Nous ne sommes pas obligés de restreindre l'agora aux porteurs de cartes. On peut inviter tout le monde à participer.

Sixième atelier : Notre site Internet

Cet atelier s'est résumé à une discussion entre **Chantal Jaquet (WWF France)** et Michel Giran, dont Chantal nous livre les fruits.

Nous vous invitons à aller voir le site de Wikipédia, encyclopédie en ligne qui fonctionne selon le principe du Wiki, pour que vous puissiez avoir une meilleure idée de la façon dont chacun peut être acteur grâce à ce type de technologie. Michel souhaite mettre la technologie au service de notre communication, car les gens auxquels nous allons nous confronter disposent de moyens de communication puissants : nous devons en avoir nous aussi.

Michel se propose d'animer demi-journée d'information / formation pour ceux qui le souhaitent.

Jean-Claude Diebotl :

Finalement, ce nom d'Alliance n'est peut-être pas si mal puisqu'on n'arrête pas de l'utiliser...

E. Conclusion

Jean-François Maréchal

Je vous propose de résumer un peu tous les points sur lesquels nous avons avancé au cours de cette journée :

1. Nous avons dit beaucoup de choses concernant l'évènement : je pense que nous devons les reprendre avant la fin de l'année.
2. Nous avons parlé d'un groupe de travail sur la vision.
3. Michel Giran a proposé d'animer une séance de travail sur le Wiki.
4. Nous devons avancer sur l'idée du Club Terre.
5. Je pense aussi que beaucoup d'entre vous souhaiteraient avoir un peu plus de temps pour parler.

La 1^{ère} réunion du 6 septembre était destinée à tester l'idée de cette Alliance.

Lors de cette 2^{ème} réunion, nous avons continué à partager mais dans un temps un peu rapide. Cependant, nous savons maintenant qu'il y a matière à ce que nous travaillions ensemble. L'impression qui se dégage de cette rencontre c'est que tout cela est très riche.

Quelle sera notre 3^{ème} étape ? Nous pouvons envisager d'entrer dans un processus plus actif :

- Organiser la session de travail avec Michel,
- Que chacun dispose d'un peu plus de temps pour présenter ses activités, peut-être un peu sous forme de boutiques,
- Travailler sur la vision.

Pour réaliser tout cela, nous devons sans doute envisager un format d'une journée entière, ou plus, sachant que la rencontre suivante sera l'évènement. Cette prochaine réunion du Comité de pilotage devrait donc avoir lieu dans la 1^{ère} quinzaine de janvier au plus tard.

Daniel Richard

Il faudrait ajouter à ce programme une plateforme politique.

Pascal Husting

Tout cela dépend de la date de la rencontre et du travail qui sera effectué par la cellule d'organisation d'ici-là.

Daniel Richard

Si l'évènement se fait au-delà du mois de mars, c'est trop tard dans l'année pour communiquer et pouvoir effectuer une vraie pression politique. Le Comité de pilotage pourrait se tenir en janvier pour un évènement en mars.

Philippe Debrosses

Nous avons besoin de faire connaître l'Alliance aux autres organisations. Nous pourrions élaborer un petit document très simple pour expliquer et faire connaître l'initiative aux organisations susceptibles d'être intéressées.

Pascal Husting

Mais nous sommes encore loin d'avoir engagé le travail, car le travail c'est l'action, et les actions ne débiteront pas avant l'évènement.

Thierry Thouvenot

Merci à tous. On garde le dialogue. Rendez-vous à la prochaine étape.